

0350965J  
ACADEMIE DE RENNES  
COLLEGE LE LANDRY  
29 AVENUE DE CORK  
35207 RENNES CEDEX 2  
Tel : 0299506626

#### AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### Objet : Indemnité pour mission particulière

Numéro de séance : 5  
Numéro d'enregistrement : 40  
Année scolaire : 2023-2024  
Nombre de membres du CA : 24  
Quorum : 13  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/06/2024

Réuni le : 20/06/2024

Sous la présidence de : Christophe Michel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation ;
- le décret n°2015-475 du 27 avril 2015 instituant une indemnité pour mission particulière allouée aux personnels enseignants et d'éducation exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré ;
- l'avis du Conseil pédagogique en date du 17/06/2024.

**Sur saisine du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis relatif aux missions particulières confiées aux personnels enseignants et d'éducation et à leurs modalités de mise en œuvre, telles que prévues dans le document joint et dans la limite de l'enveloppe allouée par le recteur d'académie.**

Avis favorable  [X]

Avis défavorable  [ ]

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

##### Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0